

Questions / Réponses à l'attention d'actionnaires de Nicox titulaires de Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis en juin 2024 (FR001400QEQ3)

À la suite de questions d'actionnaires, la Société fournit ci-dessous un résumé des informations relatives aux BSA émis en juin 2024.

Ces informations sont données à titre purement explicatif et sont déjà disponibles publiquement. Elles ne constituent pas un conseil en investissement ni une invitation à acheter ou vendre des actions ou des bons de souscription.

La Société ne peut fournir aucune information concernant la négociation des BSA; pour cela, vous devez vous adresser à votre établissement bancaire ou à votre plateforme de trading.

1. Qu'est-ce qu'un BSA ?

Un **BSA** est un titre qui vous donne le droit (mais non l'obligation) **d'acheter des actions d'une société à un prix fixe pendant une période limitée.**

- Si le cours de l'action sur le marché dépasse ce prix fixe, le bon peut avoir de la valeur.
- Si le cours de l'action reste inférieur au prix fixe, il peut ne pas être intéressant d'utiliser le bon.

2. Quel est l'avantage potentiel d'un bon pour son détenteur ?

L'avantage est que vous pouvez **acheter des actions moins chères que leur prix sur le marché.**

- Exemple : si votre BSA vous permet d'acheter une action à 1 € et que le cours actuel de l'action est de 1,50 €, vous pouvez acheter à 1 € et revendre à 1,50 €, réalisant ainsi un gain de 0,50 € par action (avant frais et taxes).
- Si le cours de l'action est inférieur au prix fixe, il n'y a pas d'intérêt à exercer le BSA.

3. Comment fonctionnent les BSA Nicox de juin 2024 ?

- En **juin 2024**, Nicox a levé des fonds en vendant de nouvelles actions (appelées « ABSA » – actions assorties de **BSA**).
- Pour **5 nouvelles actions** achetées dans le cadre de cette augmentation de capital, vous avez reçu **5 BSA**.
- 5 BSA vous permettent **d'acheter 2 actions Nicox au prix fixe de 0,275 € par action** pendant la période d'exercice.
- Ces BSA peuvent aussi être négociés séparément des actions sur Euronext Paris.
- **Vous pouvez exercer vos BSA jusqu'à juin 2026. Passé cette date, ils expirent, ne peuvent plus être utilisés et n'ont plus aucune valeur.**

Important : Les conditions complètes (dates d'exercice, code de négociation, etc.) figurent dans l'annexe au [communiqué de presse](#) de Nicox annonçant la clôture du financement de juin 2024.

4. Comment savoir si je possède des BSA de juin 2024 ?

Vous pourriez en détenir si :

1. Vous avez acheté des actions lors du financement Nicox de juin 2024.
2. Vous avez acheté des BSA Nicox sur le marché après le 21 juin 2024.

Pour vérifier :

- Consultez votre compte-titres et recherchez une ligne distincte indiquant « Bons Nicox » (code différent de celui des actions).
- Ou appelez votre banque / courtier et demandez :

« Pouvez-vous vérifier si je détiens des bons de souscription d'actions de Nicox de juin 2024 dans mon compte ? »

5. Comment exercer mes BSA de juin 2024 ?

Vos bons peuvent être exercés par l'intermédiaire de l'établissement bancaire auprès duquel vos titres sont déposés.

Si vous avez des questions sur l'exercice des BSA, contactez votre banque (Nicox ne peut pas fournir d'informations supplémentaires, seule votre banque peut vous expliquer et exécuter l'opération).

Si vous détenez des BSA, vous avez **trois options principales avant juin 2026** :

1. Exercer et conserver les actions

- Payer 0,275 € par nouvelle action.
- Recevoir de nouvelles actions Nicox sur votre compte (généralement sous quelques jours).
- Les conserver comme investissement.

2. Exercer et vendre immédiatement les actions

- Payer 0,275 € par nouvelle action.
- Revendre ces actions au cours actuel du marché.
- Si le cours est de 0,50 €, vous réalisez un gain de 0,225 € par action (avant frais ou impôts).
- Exemple : Achat à 0,275 € → Vente à 0,50 € → Gain de 0,225 € par action.

3. Vendre directement les BSA sur le marché

- Les BSA sont cotés, vous pouvez les vendre sans les exercer, selon les conditions de marché.

Exemple chiffré : Investisseur ayant acquis 5 000 ABSA lors du financement de juin 2024

• **Étape 1 – BSA reçus :**

5 000 actions nouvelles souscrites = 5 000 BSA reçus

5 BSA permettent de souscrire deux actions nouvelles au prix fixe de 0,275 € par action. Ainsi 5 000 BSA permettent d'acheter 2 000 actions nouvelles.

• **Étape 2 – Coût pour exercer tous les BSA :**

Achat de 2 000 actions × 0,275 € = **550 €** de paiement total.

• **Étape 3 – Vente immédiate (cours de l'action = 0,50 €)**

Vente de 2 000 actions à 0,50 € = 1 000 € de produit de vente.

- **Étape 4 – Calcul du gain :**

Produit de la vente : 1 000 € – coût d'exercice : 550 € = **450 € de gain** (avant frais de courtage et taxes).

Dans cet exemple, exercer et vendre immédiatement à 0,50 € par action générerait un gain financier (brut) de 450 €.